

L'association Pluri'L

Article 2 des statuts : Buts ou objets

Cette association a pour but :

- D'ASSURER LA REPRESENTATION DES INTERETS généraux de toutes les familles adhérentes,
- DE CREER ET DE GERER TOUS LES SERVICES répondant aux besoins de ses adhérents et cohérents avec le projet associatif,
- D'ASSURER POUR ET AVEC SES MEMBRES TOUTES LES ACTIONS d'Éducation Populaire jugées nécessaires pour le public du territoire.

Cette association développe ses actions en direction :

- des familles avec ou sans enfants,
- de toutes les personnes ayant garde d'enfants,
- des jeunes adhérents dans le cas d'une démarche individuelle à partir de 10 ans,
- des usagers participant à des actions ponctuelles,
- de toutes personnes de plus de 16 ans, intéressées par les buts de l'association.

Cette association défend les valeurs présentées dans le projet associatif :

Citoyenneté

Démocratie Participative

Équité

Respect de soi et des autres

Solidarité

Respect de l'environnement

Elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Le territoire d'action de l'association est prioritairement le Loroux-Bottereau mais également la Communauté de Communes Loire-Divatte.



Pérenniser le statut associatif

ACTIONS

- > Renouveler le **conventionnement (CPO) avec la municipalité**
- > Finaliser la rédaction du **règlement intérieur de l'Association**.
- > Favoriser **l'intégration des nouveaux administrateurs**
- > **Donner une large place aux parents** dans le fonctionnement de l'association :
 - ✓ en participant à l'assemblée générale,
 - ✓ en intégrant une commission qui leur permet de réfléchir activement sur l'accueil des enfants,
 - ✓ en se mettant à disposition lors d'accompagnement d'enfants ou de moments festifs.
- > **Poursuivre le travail autour de la communication externe**

Accueillir les enfants et les adolescents en favorisant la mixité des publics

ACTIONS

- > **Maintenir notre politique tarifaire** alignée sur le revenu respectif des familles (taux d'effort).
- > **Maintenir la mixité d'accueil** des enfants scolarisés sur la commune.

Asseoir la professionnalisation de la structure

ACTIONS

- > **Maintenir l'engagement pris de professionnalisation** de l'équipe d'animation.
- > **Maintenir un pool important d'animateurs permanents** au sein de nos services pour assurer une continuité éducative sur nos différents temps d'accueil.
- > **Élaborer un plan de formation** adapté.
- > **Continuer à associer les salariés** au projet.
- > Accompagner la montée en compétence des **responsables Tranche d'Age**.
- > Mettre en place des groupes de travail du Conseil d'Administration sur les thèmes suivants : **la trésorerie-les investissements, le Document Unique, la gestion RH**.

Être co-éducateur aux côtés des parents et les accompagner dans leur fonction

ACTIONS

- > **Proposer des actions de parentalité** autour de thèmes répondant aux besoins
- > Démarrer une réflexion sur **la question du genre**, avec le public adolescent dans un premier temps
- > **Informers les familles** et les orienter vers les structures adaptées au regard des besoins.
- > Poursuivre les soirées "Trucs et Astuces entre parents".

Mettre en place des services de qualité répondant aux besoins des familles et aux valeurs de l'association

ACTIONS

- > Contribuer à l'élaboration du **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**
- > Participer au dispositif de suivi des **Rythmes Scolaires**
- > **Adapter notre organisation aux besoins des familles** sur les différents temps d'accueil
- > **Maintenir une proposition d'accueil occasionnel au Multi-accueil** en cohérence avec les besoins des familles.
- > Remettre à jour notre projet éducatif Multi-accueil.
- > **Apporter des réponses** au fort besoin des familles sur le temps de l'APS.
- > Accompagner les parents dans la **nouvelle organisation par sites**
- > **Adapter les accueils de loisirs** des mercredis et des vacances pour répondre à la demande.
- > **Maintenir la proposition d'accueil pour les 10/13** et les ados sur leurs temps libres.

Participer à la vie de la commune et du territoire Loire-Divatte en créant du lien

ACTIONS

- > **Poursuivre l'organisation** d'événements majeurs comme :
 - ✓ le stage multiclubs de ouf (SMOUF) co-organisé avec le Conseil Général 44 lors des vacances de printemps,
 - ✓ le carnaval, grande animation communale mobilisant les partenaires sur le domaine de l'enfance et regroupant plus de 400 personnes,
- > **Proposer des animations familles** : ateliers cuisine, soirées jeux, la Parenthèse couture, des soirées Familles.
- > Mettre à jour les **conventions avec la municipalité du Landreau et de la Remaudière** concernant le Multi Accueil.
- > Maintenir les partenariats mis en place avec les associations et acteurs éducatifs du territoire.

Offrir des loisirs de qualité dans l'intérêt global des enfants et des adolescents

ACTIONS

- > Proposer des **temps d'accueil par tranche d'âge**.
- > **Adapter nos sites d'accueil** en regard des besoins identifiés.
- > Mettre en place **l'accompagnement aux leçons** du CE au CM sur le temps d'APS.
- > **Promouvoir les actions** de notre secteur Jeunesse : L'@telier 10/13 ans et le Foyer ados.
- > **Maintenir une proposition adaptée de départs en vacances** (les Séjours).